



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2022-CFR-0028

Séance du 23 septembre 2022

Président : M. Pasquale MAMMONE

Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Approbation du procès-verbal de la Commission Recherche du 11 mars 2022

Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 37

Nombre de membres présents : 20

Nombre de membres représentés : 7

Nombre de vote pour : 27

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche approuve le procès-verbal de la Commission Recherche du 11 mars 2022.

Arras, le 20/10/2022

Le Président

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr